

05.12.2008 - 12:38 Uhr

ASTAG se prononce contre la taxe CO2 sur les carburants

Bern (ots) -

L'Association suisse des transports routiers ASTAG réagit avec mécontentement au projet du Conseil fédéral d'introduire une taxe sur les carburants dans la foulée de la révision de la loi sur le CO2. Avec l'augmentation de 10 centimes sur les huiles minérales actuellement en discussion au sein de l'administration fédérale, la "Berne fédérale" a déjà planifié le prochain pillage sur le porte-monnaie du citoyen et des entreprises. Il est donc bien clair que le Conseil fédéral n'a qu'un seul objectif, à savoir les rentrées d'argent et non les objectifs de politique environnementale. Pourtant, au vu de la récession qui se profile, ce pillage est appelé à être un pétard qui éclate entre les mains.

Avec l'introduction de la loi sur le CO2, le Conseil fédéral et surtout le chef du DETEC Moritz Leuenberger, ont approuvé le principe du centime climatique. Cet instrument, destiné à promouvoir l'écologie et soutenu par l'économie, pourrait parfaitement contribuer bien après 2012 à atteindre les objectifs climatiques. Pourtant, force est de constater que ces derniers temps l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) s'emploie beaucoup plus à freiner le travail de la Fondation du centime climatique qu'à le soutenir.

Le Conseil fédéral se démasque

Avec le projet envoyé ce jour en consultation, le Conseil fédéral a désormais clairement démasqué les arrière-pensées qui le font agir depuis fort longtemps: son objectif consiste à frapper une fois de plus l'économie (et donc également la branche des transports) par l'entremise d'une nouvelle taxe encore bien plus élevée. Et sachant qu'en coulisses, le DETEC concocte une augmentation de 10 centimes sur les huiles minérales, les chargeurs et la branche des transports sont donc menacés de crouler sous les charges supplémentaires, alors que la Confédération pourra bénéficier de nouvelles recettes se chiffrant en milliards permettant de boucher les éventuels trous financiers de la caisse fédérale (ou des banques...).

L'ASTAG s'oppose à la taxe CO2!

L'ASTAG s'oppose donc à la taxe CO2 tout comme à une augmentation éventuelle du centime climatique ou de la taxe sur les huiles minérales. Au vu de la récession qui se profile, il serait complètement déplacé de faire peser de nouvelles charges sur l'économie et d'offrir de nouveaux moyens financiers au fisc. Le projet de loi proposé n'a strictement rien à faire avec la politique environnementale.

Contact:

Pour de plus amples informations:
ASTAG Association suisse des transports routiers
Michael Gehrken
Weissenbühlweg 3, 3007 Berne
Tél. 031 370 85 24

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100001880/100574723> abgerufen werden.